# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

[PAS

**SEANCE DU 18 janvier 2001** 

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice: 45

Foirexpo - Remises gracieuses

Votants: 39

Convocation du Conseil Municipal:

le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 19 janvier 2001

#### Président:

M. Bernard BELLEC, Maire

# Présents:

## Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

# Excusés:

## Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010282001

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001**

# **Foire-Exposition**

Foirexpo - Remises gracieuses

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Considérant que les chèques remis au régisseur et énumérés ci-après pour un montant total de 617 F n'ont pu être

encaissés s'agissant de chèques volés.

n°6024925 du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, au nom de Melle CROCHU Cécile pour un montant de 96 F

n°6024913 du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, au nom de Melle CROCHU Cécile pour un montant de 72 F

n°6024924 du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, au nom de Melle CROCHU Cécile pour un montant de 60 F

n°6024920 du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, au nom de Melle CROCHU Cécile pour un montant de 48 F

n°1521981 du Crédit Mutuel de Bretagne, du nom de M. PAIN pour un montant de 105 F

n°2530475 du Crédit Mutuel, au nom de M. ou Mme ALLIO Daniel pour un montant de 140 F

n°2530480 du Crédit Mutuel, au nom de M. ou Mme ALLIO Daniel pour un montant de 96 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accorder la remise gracieuse au régisseur de chèques n'ayant pu être encaissés s'agissant de chèques volés pour la somme

de 617 F.

LE CONSEIL ADOPTE

39 Pour: Contre: 0 Abstention: Non participé :

> Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

Ordre du jour